



Assemblée générale

Distr.: générale
23 juillet 2009
Français
Original : anglais

**Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui
concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux
Reprise de la session**

Compte rendu analytique de la 3^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 8 juin 2009, à 10 heures

Président : M^{me} Davies (Sierra Leone)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Demandes d'audition

Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en vertu de
l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies

Diffusion d'informations sur la décolonisation

Question de l'envoi de missions de visite dans les territoires

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.



En l'absence de M. Natalegawa (Indonésie), M. Davies (Sierra Leone), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Demandes d'audition

2. **Le Président** appelle l'attention sur les aide-mémoires 07/09, 08/09, 09/09 et 10/09 relatifs à la question des Iles Falkland (Malvinas), la question de Gibraltar, la décision de Comité spécial en date du 9 juin 2008 relative à Porto Rico et la question du Sahara occidental, respectivement, et sur les diverses communications qui y sont jointes et qui contiennent des demandes d'audition. Il croit comprendre que le Comité souhaite accéder à ces demandes.

3. *Il en est ainsi décidé.*

Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (A/64/67; A/AC.109/2009/L.4)

4. **Le Président** appelle l'attention sur le document publié sous la cote A/64/67, qui contient les renseignements communiqués par les Puissances administrantes en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies, et sur le projet de résolution publié sous la cote A/AC.109/2009/L.4.

5. *Le projet de résolution A/AC.109/2009/L.4 est adopté.*

Diffusion d'informations sur la décolonisation (A/AC.109/2009/18 et Corr. 1; A/AC.109/2009/L.5)

6. **M^{me} Paula Refolo** (Directrice, Division de la communication stratégique), présentant le rapport du Secrétaire général (A/AC.109/2009/18 et Corr.1), dit que les activités du Département de l'information se rapportant à la décolonisation peuvent généralement être caractérisées comme des activités d'information et des activités de vulgarisation. Les activités d'information sont axées sur les travaux de l'Assemblée générale, notamment la Quatrième Commission et le Comité Spécial, tandis que les activités de vulgarisation sont entreprises par les divers organes d'information et de communication du

Département et par le biais des réseaux de centres d'information des Nations Unies.

7. Depuis que le rapport a été établi, le Département a déployé un attaché de presse pour couvrir le Séminaire régional pour les Caraïbes qui s'est tenu à Saint-Kitts-et-Nevis en mai 2009 et a mis à jour la version anglaise en ligne de la brochure intitulée «Aide que l'ONU peut apporter aux territoires non autonomes». La version actualisée sera bientôt téléchargée sur la page du site Internet de l'ONU relative à la décolonisation

8. La page du site Internet de l'ONU relative à la décolonisation reste une source importante d'informations sur les travaux de l'Organisation relatifs à la décolonisation, recevant un nombre estimatif de 230 visites par semaine et 12.000 visites par an. Le Département coopère étroitement avec le Groupe de la décolonisation du Département des affaires politiques, qui maintient la page Internet sur la décolonisation, pour compiler une liste d'adresses avec un bouton d'abonnement. Le Département de l'information espère utiliser cette liste pour envoyer des informations à jour sur la décolonisation à ses audiences cibles.

9. **M^{me} Freda Mackay** (Chef, Groupe de la décolonisation) dit que, pendant la période à l'examen, le Département des affaires politiques a continué, en coopération avec le Département de l'information, à diffuser des informations sur la décolonisation en vue de faire savoir aux peuples des territoires non autonomes ce que l'Organisation fait dans ce domaine et les mesures encourageantes qui sont prises sur la voie de l'autodétermination de ces territoires.

10. En préparant les documents de travail du Comité, le Département des affaires politiques a recherché la coopération des Puissances administrantes pour la fourniture des renseignements requis en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte; a contrôlé les sites des médias et de l'Internet; et recueilli, analysé et utilisé des informations pertinentes sur la situation dans les territoires non autonomes. Il a aussi continué à recueillir et, quand on lui en a fait la demande, de fournir aux États Membres, aux représentants des territoires non autonomes, aux écoles, aux organisations et aux particuliers des informations sur les problèmes de décolonisation.

11. Les séminaires régionaux annuels ont été une excellente occasion pour échanger des informations sur

la décolonisation et ont permis aux représentants des territoires non autonomes de former un réseau avec les représentants d'organisations internationales qui fournissent une aide aux territoires non autonomes de la région. Des représentants de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation panaméricaine de la santé ainsi que de la Commission économique pour Amérique latine et les Caraïbes ont pris part au récent Séminaire régional pour les Caraïbes. Une déclaration a été communiquée par le Programme des Nations Unies pour le développement. Le Séminaire a également suscité une grande couverture médiatique dans la région. Le Département entend continuer à encourager activement les organisations du système des Nations Unies à travailler avec le Comité.

12. La documentation distribuée à ces séminaires, aux réunions du Comité Spécial et de la Quatrième Commission, et aux auditions des pétitionnaires, comprend trois dépliants intitulés, respectivement, « Les Nations Unies et la décolonisation », « Les Nations Unies et la décolonisation, questions et réponses » et « Aide que l'ONU peut apporter aux territoires non autonomes ». Ces trois documents sont disponibles sur le site Internet de la décolonisation. Une version mise à jour du troisième a été publiée le mois dernier sur le site en question.

13. En 2004, le Groupe de la décolonisation a assumé la responsabilité du maintien du site Internet de la décolonisation. En 2007, le Groupe, en étroite consultation avec le Département de l'information, a commencé à étudier de quelle façon il serait possible de rendre le site Internet plus facile à utiliser. Un nouveau site Internet interactif avec plus de 1.000 dossiers d'information pertinente a été mis au point et sera bientôt lancé, dès qu'un certain nombre de difficultés techniques auront été résolues.

14. De plus, le Département des affaires politiques a continué à agrandir son fichier d'experts, d'universitaires et d'organisations intéressés par la décolonisation et la situation dans les territoires non autonomes. L'utilisation de ce fichier a facilité la participation aux séminaires régionaux de personnes dotées d'idées nouvelles et a permis au Groupe de la décolonisation d'étendre son réseau de contacts officiels. En outre, en réponse à une demande du Comité, les déclarations faites aux séminaires régionaux sont maintenant affichées sur le site Internet de la décolonisation.

15. Enfin, le Département des affaires politiques, par le biais de son Groupe de la décolonisation, continue à fournir des informations actualisées au Groupe des renseignements et au Groupe des visites guidées, et à mettre à jour le chapitre relatif à la décolonisation dans la publication intitulée *L'ONU aujourd'hui*.

16. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de résolution A/AC.109/2009/L.5.

17. **M. Cherniavsky** (Secrétaire du Comité) dit que le texte contenu dans le document A/AC.109/2009/L.5 reflète un projet précédent et non la version approuvée par le Comité. En conséquence, au paragraphe 2, les mots « to empower » devraient être remplacés par le mot « through » et les mots « actively engage and seek new and innovative ways » devraient être insérés avant les mots « to disseminate material to the Non-Self-Governing Territories »

18. *Le projet de résolution A/AC.109/2009/L.5, tel qu'il a été oralement corrigé, est adopté.*

Question de l'envoi de missions de visite dans les territoires (A/AC.109/2009/L.6)

19. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de résolution A/AC.109/2009/L.6.

20. *Le projet de résolution A/AC.109/2009/L.6 est adopté.*

La séance est levée à 11 heures.